

Villeurbanne, le 01/12/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉCOLE RENAN OCCUPÉE

**A partir du lundi 4 décembre 2023
3 enfants à la rue : dont un bébé de 1 mois !**

Lundi 27 novembre 2023, le petit frère d'une élève de l'école Renan, scolarisée en Petite Section, a eu 1 mois et a été sorti du dispositif d'hébergement mis en place par la Métropole au moment de sa naissance.

Ainsi, 3 enfants de 3 ans, 1 an et 1 mois se sont retrouvés à la rue.

En urgence, le collectif « Renan sans toit » s'est mobilisé au vu de l'âge des enfants et des températures hivernales pour que ces enfants ne passent pas une nuit dehors !

Ainsi, 7 nuitées à l'hôtel ont été financées pour un coût de 800 euros.

A partir de lundi 4 décembre 2023, nous n'avons pas d'autre solution que de dormir à l'école avec cette famille en attendant un relais par les services de la préfecture.

Face à l'urgence et à la saturation des places d'hébergement, ce sont **15 établissements qui sont actuellement occupés sur la Métropole lyonnaise.**

Des mobilisations essaient à Rennes, à Paris, à Grenoble, à Tours et ailleurs et se coordonnent au sein du réseau national aux côtés de la FCPE et du CAU.

Le collectif « Jamais sans toit » reçu le lundi 20 novembre 2023 en délégation à la préfecture a fait remonter les situations des **330 enfants sans toit dont 30 enfants de moins de 3 ans** de la Métropole lyonnaise connus à cette date.

Nous demandons la mise en œuvre de solutions d'hébergement d'urgence pour tous ces enfants.

Nous demandons que les services de la Métropole et de la préfecture se coordonnent pour que les familles mises à l'abri au titre de la protection des personnes les plus vulnérables ne soient pas mis dehors sans relais des services de l'État.

Nous demandons que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dont la France est signataire soit respectée.

Nous demandons que soient protégés tous les enfants, nous demandons qu'un bébé venant de naître ne connaisse ni le froid ni l'angoisse de ses parents face à cette situation dramatique. Un bébé de 1 mois à la rue est en danger de mort.

Nous occuperons ainsi l'école Renan à partir du lundi 4 décembre 2023 pour mettre à l'abri ces 3 enfants dont un nourrisson de 1 mois seulement

Nous demandons que la préfecture du Rhône héberge tous les enfants sans toit de manière inconditionnelle comme le stipule la loi.

Un toit c'est un droit !

Collectif Jamais sans toit École Renan

Membre du réseau national d'aide aux élèves sans toit. <https://www.eleves-sans-toit.fr>

Contacts : Anne-Sophie 06 95 99 07 14

Adresse : École Renan 7, Rue Frédéric Fays 69100 Villeurbanne